

## ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de SAINT PATHUS	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Nationale 330	12	+ 520	13	+ 700	3	100	

POUR AMPLIATION  
 Pour le Préfet et par délégation  
 L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottavi



Vu pour être annexé à l'arrêté  
 préfectoral n° 99DAI 1CV102  
 en date du 14 MAI 1999

Le Préfet,

Christelle SCHOTT

SAINT-PATHUS

annexe à l'arrêté  
n° 99 DA IAC V 02  
en date du 19 MAI 1999  
Le Préfet,  
Signé : Cyrille SCHOTT

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- 1
- 2
- 3
- 4

13

12

11

POUR AMPLIATION  
sur le Préfet et par délégation  
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique O...

